

Master Danse

MASTER RECHERCHE

Domaine : Arts

Mention : Musique

Spécialité : Danse

Responsable de la mention : Philippe MICHEL

Responsable de la spécialité : Isabelle LAUNAY

UFR de rattachement : Arts, Philosophie, Esthétique (ARTS)

Secrétariat : Bât A, salle 080 - Tél. : 01 49 40 65 22

Courrier électronique : joanna@univ-paris8.fr

Site Internet : www-artweb.univ-paris8.fr

PARCOURS THEORIE ET RECHERCHE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La spécialité Danse du Master Arts mention musique initie les étudiants à la recherche dans le domaine de la danse. Ses axes de recherche portent sur l'analyse des discours, des oeuvres, des techniques et des pratiques dans divers champs chorégraphiques, et notamment en danse contemporaine. Elle procède de la volonté de développer des articulations aussi cohérentes que possible entre les pratiques artistiques (celles du passé comme les plus contemporaines) et des recherches théoriques susceptibles de les éclairer et de les enrichir. Il s'agit en particulier de lier la danse telle qu'elle se fabrique, se vit, se conçoit et le travail d'exploration scientifique, historique et théorique.

A ce titre, la spécialité Danse cherche à répondre aux besoins d'un milieu professionnel qui recrute de plus en plus de « métiers d'accompagnement », soit des emplois intermédiaires entre création et production, soit des activités réflexives permettant de faire le lien entre politiques culturelles et création (métiers critiques, archivistes, dramaturges, développement et formation des publics, etc.). Le master participe en outre à la reconversion des danseurs comme il permet une formation supplémentaire pour nombre de professeurs de danse en activité, de danseurs-interprètes ou de jeunes artistes.

COMPETENCES VISEES

- Culture spécialisée en histoire de la danse, histoire de la critique, analyse des oeuvres
- Culture générale en philosophie et esthétique, anthropologie et autres champs artistiques, notamment la musique et la photographie
- Capacités d'Analyse et de conceptualisation, tout particulièrement en analyse des oeuvres chorégraphiques (critique en danse), analyse des processus (pédagogiques, de création, etc.) et analyse des discours (discours des danseurs et discours sur la danse)
- Capacités rédactionnelles (en particulier chez des danseurs pour qui le rapport à l'écrit est souvent difficile)

POURSUITES D'ETUDES

Doctorat en Danse

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Ensemble des « métiers d'accompagnement » du milieu de la danse : relations publiques, communication, archives, conférences pédagogiques, etc. Depuis 10 ans, la licence, la maîtrise et le DEA en danse ont irrigué le milieu professionnel de diplômés alliant compétences critiques (versant recherche) et techniques (versant professionnel), et nombre de structures professionnelles font directement appel au département pour leurs recrutements.

CONDITIONS D'ACCES

M1 : Licence Arts mention arts du spectacle - Danse de Paris 8

Procédure d'équivalence pour une licence en Arts ou Esthétique ou diplôme équivalent

Dans tous les cas un parcours en danse est nécessaire

M2 : M1 mention Très bien au mémoire d'étape et au contrôle continu

Nombre de places : **M1** : 35 - **M2** : 35

DATES ET MODALITES D'ADMISSION POUR L'ANNEE 2014-2015

Dossier de candidature à télécharger sur le site <https://admission.univ-paris8.fr> à partir de **fin mars 2014**.

Dépôt du dossier **avant fin mai 2014**, entretiens et réponses définitives au cours du mois de juin.

ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Les enseignements sont organisés en EC (élément constitutif) dispensés, selon la nature des cours, soit en séances hebdomadaires de 3 heures, soit en périodes intensives ; ils peuvent être répartis sur le semestre ou sur l'année entière. Tous les enseignements sont à la fois théoriques et pratiques, ou s'attachent à faire des liens entre le domaine de la théorie et celui de la pratique.

M1 (1ère année) : 60 ECTS - 330h d'enseignement + 50h de mémoire

- **UE METHODES**
 - 1 EC Méthodologie de la recherche en danse (40h - 5 ECTS)

- **UE THEMATIQUES**
 - 1 EC Séminaire, Histoire et esthétique (2 x 40h - 10 ECTS)
 - 1 EC Critiques (40h - 5 ECTS)
 - 1 EC Esthétique (40h - 5 ECTS)
 - 1 EC libre : Danse et musique *ou* Études de genre *ou* Danse et photographie (40h - 5 ECTS)

- **UE DEVELOPPEMENTS**
 - 2 EC Esthétique et analyse du mouvement (2 x 40h - 10 ECTS)

- **MEMOIRE**
 - mémoire d'étape (30 à 40 pages) (50h - 20 ECTS)

M2 (2ème année) : 60 ECTS - 200h d'enseignement + 300h de mémoire

- **UE METHODES**
 - 1 EC Méthodologie de la recherche en danse (40h - 5 ECTS)

- **UE THEMATIQUES**
 - 1 EC Séminaire, Histoire et esthétique (2 x 40h - 10 ECTS)
 - 1 EC Esthétique et analyse du mouvement (40h - 5 ECTS)
 - 1 EC Esthétique et analyse du mouvement (40h - 5 ECTS)

- **MEMOIRE**
 - mémoire final (80 à 100 pages) (300h - 35 ECTS)

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu, mémoire d'étape et mémoire final.

LABORATOIRE SUR LEQUEL S'APPUIE LA FORMATION :

Equipe d'Accueil n°1572 (Responsable : Jean-Paul OLIVE), sous équipe « analyse des pratiques et discours en danse ».